

L'excès et le fanatisme d'«Acusa»

Près de 738.000 exemplaires pour diffuser un message parfaitement excessif. Laissons ces furieux à leur polémique et soyons sûrs de ce que nous faisons.

Les paysans, et pas seulement eux, ont été choqués une fois de plus par le délire photographique et rédactionnel de la revue «Acusa», l'Association contre les usines d'animaux. Ce genre de publication hyperpolémique pose un certain nombre de problèmes: présentation des faits, véracité du contenu, réaction à avoir.

Devant tant d'excès on n'a même plus envie de réagir. On ne peut pas s'épuiser à argumenter sans cesse avec des fanatiques que rien n'y personne ne convaincront jamais. S'il est parfaitement légitime de porter plainte contre des allégations calomnieuses et mensongères, il n'est pas justifié de dépenser beaucoup d'argent et d'énergie pour contrer ces furieux.

L'agriculture doit avoir assez confiance en elle-même pour gérer son information d'une manière positive, selon les besoins et dans la direction qu'elle juge nécessaire. Réagir sans cesse aux attaques non fondées des autres est une preuve de faiblesse. Ayons confiance dans

nos techniques, notre savoir-faire et notre communication. Laissons le public juger entre nous et «Acusa». N'avez-vous pas confiance?

Une tranquille assurance

Cette tranquille assurance que ce que nous faisons est bien ne s'acquière qu'avec la certitude que nos techniques sont légales, raisonnées et sans reproches. La profession doit se montrer intolérante face aux moutons noirs et exiger que la loi sur la protection des animaux s'applique sous le contrôle des vétérinaires cantonaux. Nous ne demandons ni passe-droit, ni indulgence pour les fautifs, tout en sachant qu'il y aura toujours des cas déviants, inclassables, malheureux et peu représentatifs, comme cette pauvre morte de froid et de solitude dans des toilettes à Lausanne.

La profession est prête à ouvrir tout grand le dossier de la protection des animaux avec les autorités cantonales chargées du contrôle. Elle le fera lors d'une conférence de presse prévue le printemps prochain.

Pour le reste, le problème de l'abattage rituel n'est pas un problème agricole. La profession est contre et elle le dit très clairement.

Plus intéressante est l'attitude de l'association contre les usines d'animaux contre les bêtes hivernées dans les mazots. Si quelque chose est bien à l'opposé des usines d'animaux, ce sont bien ces petites étables traditionnelles, exploitées comme telles depuis des siècles.

C'est vrai qu'elles ne sont pas dans les normes, pas plus que n'étaient dans les normes l'étable et la crèche où naquit Jésus. Mais les normes peuvent-elles et doivent-elles s'appliquer à ces modes de faire historiques et qui n'ont pas empêché la race d'hérens d'être ce qu'elle est?

Personnellement je dis non, car faire passer ici le rouleau compresseur du normatif, justifié pour toutes les constructions nouvelles, c'est tuer l'exploitation même, les vaches et avec elles, toute cette civilisation rurale alpestre encore présente, comme par miracle. Alors attention de ne pas se tromper de cible, attention aux excès. Mais voilà un langage incompréhensible pour «Acusa».

**Chambre neuchâteloise
d'agriculture
et de viticulture (Cnav),
Claude Quartier**